Envoyé en préfecture le 21/07/2020
Reçu en préfecture le 21/07/2020
Affiché le 21/07/2020
ID : 032-253201842-20200702-CS08072020-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

trigone
EAU DECHETS ASSAINISSEMENT
Syndicat Mixte du GERS
CS 40509
32021 AUCH CEDEX 9

DELIBERATION n° CS 08 07 20
Séance du 9 juillet 2020

DECISION MODIFICATIVE
BUDGET GENERAL

Nombre de membres
En exercice : 21
Présents : 14
Représenté : 00
Absents : 07

Date de la convocation
Le 30 juin 2020

Date d'affichage

Le jeudi 9 juillet à 9 heures 30, les membres du Comité Syndical de TRIGONE, Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable et de traitement des Déchets du Gers, régulièrement convoqué, se sont réunis au siège social, sous la présidence de Monsieur Francis DUPOUEY, Président :

Présents : M. Francis DUPOUEY, MM. Gérard DUCLOS, Roger COMBRES, Patrick DUBOSC, Jacques FAUBEC, Jean-Pierre SALERS, Gérard LILLE, Jean-Luc DELLAVEDOVE, Jean-Paul FORMENT, Jacques MORLAN, Joël MIGNANO, Robert FRAIRET, Thierry REVEIL et Mme Chantal DEJEAN-DUPEBE ;

Représenté : /

Absents : MM. Didier DUPRONT, Claude BOURDIEU, Serge GONZALEZ, André GISSOT Gérard CASTET, Mmes Céline PERES et Muriel LARRIEU ;

Suite à la régularisation des primes d'assurance 2019 (assurance des risques statutaires, assurance « dommages aux biens ») reçues début 2020 et relative à la prise de compétence déchèterie, il y a lieu d'augmenter l'enveloppe allouée au chapitre 11. Cette augmentation n'entraîne aucune modification budgétaire globale.

6162 - Assurance obligatoire dommage-construction	10 000,00
6458 - Cotisations aux organismes sociaux	-3 000,00
6535 - Formation	-5 000,00
6688 - Autres	-2 000,00
TOTAL FONCTIONNEMENT	0,00
TOTAL DEPENSES	0,00

Entendu le rapport de Monsieur le Président,
Le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés

DELIBERE ET DECIDE

- **D'approuver la décision modificative présentée ci-dessus en section de fonctionnement ;**

Le Président
Francis DUPOUEY

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

DN : c=FR, l=AUCH CEDEX 09, o=SYNDICAT MIXTE TRIGONE, 2.5.4.97=NTRFR-25320184200049, ou=SYNDICAT MIXTE TRIGONE, ou=0002 25320184200049, ou=DIRECTION, title=DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES, cn=Jean-Christophe VERGNES, serialNumber=0001
Date : 2020.08.18 15:45:26 +02'00'